



PREMIER MINISTRE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Paris, le 01 MARS 2016

N° 5845/SG

LE PREMIER MINISTRE

À

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES
MESDAMES ET MESSIEURS LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT**

Objet : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises :

LE SAMEDI 19 MARS 2016

à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour le Premier ministre et par délégation
Le Secrétaire général du Gouvernement

Marc GUILLAUME